



Mettre les richesses minérales au service du développement durable – le point de vue de l'UE

*Gestion des ressources naturelles en
Afrique subsaharienne – Conférence de
Kinshasa*

*21-22 mars 2012
Kinshasa*



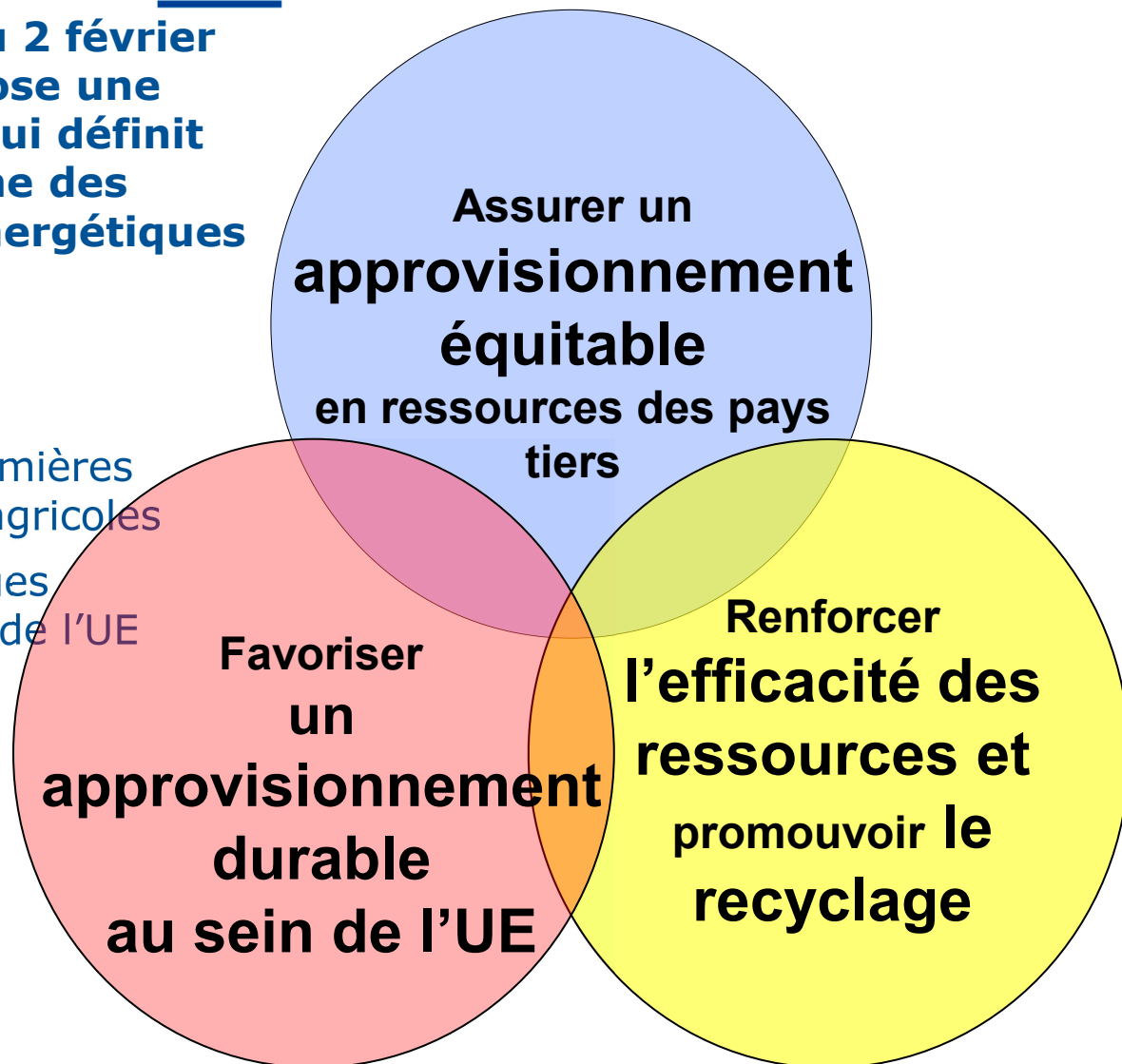
- Croissance continue des **pays émergents**
Demande de plus en plus influencée par la demande de **nouvelles technologies**
- **Volatilité accrue des cours**
- Impact croissant sur les finances

*UE fortement tributaire de l'**importation** de matières premières importantes qui subissent de plus en plus les **distorsions du marché***

Dans sa Communication du 2 février 2011, la Commission propose une nouvelle stratégie intégrée qui définit des actions dans le domaine des matières premières non énergétiques et non agricoles.

Stratégie intégrée

- fondée sur trois piliers
- concerne les matières premières non énergétiques et non agricoles
- trait-d'union entre politiques extérieures et intérieures de l'UE
- lancée en novembre 2008
- renforcée en février 2011





- Besoin d'approvisionnement durable et objectifs de développement => création de situations **avantageuses pour tous** pour transformer les richesses naturelles en croissance durable
- **Stratégie commune UE-Afrique 2011-2013** mettant l'accent sur trois éléments :
 1. Gouvernance
 2. Investissement
 3. Connaissances/compétences géologiques
- Résultats récents de cette coopération :
 - Premier atelier sur le renforcement des capacités consacré à la **fiscalité des activités minières**, Addis Abeba, décembre 2011
 - **Conférence Afrique-UE à haut niveau sur les matières premières**, Bruxelles, janvier 2012



Atelier conjoint UA-UE «Mettre les ressources minérales au service du développement durable»

- Définition d'une vision nationale en matière d'industries extractives
- Transparence
- Bonne gouvernance
- Utilisation des recettes obtenues localement
- Renforcement des capacités
- Communication d'informations par pays et internationales
- Soutien des bailleurs de fonds
- Renforcement de la stratégie commune Afrique-UE



- **Recommandations**

- Appels d'offres concurrentiels et ouverts, transparence des contrats et renforcement des moyens administratifs des gouvernements et des parlements participant à la négociation des contrats
- Encouragement à la coopération entre les services de géologie européens et africains
- Acquisition/développement des compétences géologiques



Engagement de l'UE en matière de transparence :

- **Transparence des marchés physiques**
- **Transparence financière - Transparence des paiements**
- **Transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement** (par exemple, minerais provenant de zones de conflit)



- **Accroître l'intégrité et la transparence des marchés de dérivés sur matières premières**
- **Améliorations** de la transparence et de l'accessibilité de l'information
- **Gestion de la volatilité des recettes provenant des ressources naturelles**



- Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE)
- **Promouvoir** la divulgation des informations financières par le secteur des industries extractives
 - pour aider la société dans son ensemble et les organismes nationaux de supervision
 - pour réduire la fraude et la corruption
 - pour améliorer le climat des échanges commerciaux et de l'investissement



- Étudier les moyens d'améliorer la **transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement**
- Soutenir le **processus de Kimberley**
- **Guide OCDE sur le devoir de diligence** pour une chaîne d'approvisionnement responsable en minerais



- L'un des éléments importants des politiques de l'UE et, en particulier, de sa stratégie pour les matières premières est l'objectif de mettre l'exploitation des richesses minérales au service du développement durable et d'une croissance économique sans exclusion en Afrique
- L'Afrique et l'UE unissent leurs efforts pour affronter les défis d'une gestion viable des ressources naturelles
- Résultats de la conférence